Notre vie et celle de nos enfants sont menacées

Selon l'AFCN : *probabilité alarmante de fusion de cœur*
De plus en plus de Belges sont inquiets

L'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN) décèle d'importantes lacunes de sécurité

Selon le journal La Libre Belgique du 19 novembre 2016, Jan Bens, le directeur général de l'AFCN, pourtant un ancien directeur de la centrale de Doel et un pro-nucléaire, s'indigne de l'absence d'initiatives prises par l'exploitant Electrabel (Engie) pour améliorer le niveau de sécurité des centrales. Dans deux lettres adressées à Electrabel, il évoque « les valeurs alarmantes des probabilités de fusion de cœur » pour les trois réacteurs de Tihange et les réacteurs Doel 3 et 4, soit un accident atomique grave type Fukushima et Tchernobyl.

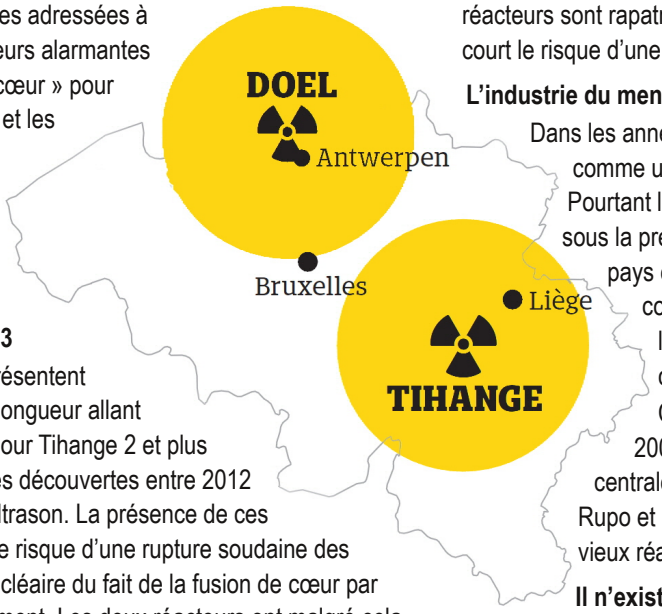

Des milliers de fissures dans la paroi des cuves des réacteurs Tihange 2 et Doel 3

Les cuves de ces réacteurs présentent des milliers de fissures d'une longueur allant jusque 18 cm, plus de 3.000 pour Tihange 2 et plus de 13.000 pour Doel 3, fissures découvertes entre 2012 et 2014, lors d'examens par ultrason. La présence de ces fissures augmente fortement le risque d'une rupture soudaine des cuves et d'une catastrophe nucléaire du fait de la fusion de cœur par perte du liquide de refroidissement. Les deux réacteurs ont malgré cela été redémarrés fin 2015.

Même le directeur de l'AFCN a été forcé de reconnaître que tout nouveau réacteur atomique présentant ces défauts ne pourrait être homologué (le 18 janvier 2016, lors d'une rencontre avec la secrétaire d'État luxembourgeoise, Camille Gira). Que le gouvernement laisse ces réacteurs en activité est incompréhensible et inacceptable.

Plus un réacteur vieillit, plus il est dangereux

Les matériaux et les équipements d'une centrale s'usent au cours du temps. Le taux de pannes et d'apparitions de défaut augmente de façon significative et de plus en plus vite à partir de 25 ans d'âge. Les 20 cm d'acier des parois de la cuve du réacteur accusent l'impact d'années de contraintes thermiques et de bombardement nucléaire (neutrons) : la cuve est fragilisée et la probabilité de rupture augmente considérablement. Conséquence : un réacteur hors de contrôle conduisant à la fusion du cœur et à un accident grave type Fukushima. Les sept réacteurs belges ont plus de 30 ans et même 40 ans pour trois d'entre eux : la ligne rouge est franchie.

L'approvisionnement en électricité de la Belgique est assuré, même sans les réacteurs Tihange 2 et Doel 3, voire d'autres

Malgré les fréquents arrêts d'urgence des réacteurs et l'arrêt simultané de longue durée de trois réacteurs représentant la moitié de la puissance des réacteurs belges (T2, D3 et D4), il n'y a pas eu de pénurie d'électricité en Belgique. Les plantureux profits de l'exploitation de ces réacteurs sont rapatriés en France, alors qu'en Belgique la population court le risque d'une catastrophe nucléaire !

L'industrie du mensonge

Dans les années 1950, les centrales atomiques ont été promues comme une source d'énergie illimitée, bon marché et sûre. Pourtant le risque était bien connu. C'est pourquoi, en 1960, sous la pression du lobby politico-militaro-industriel, seize pays européens ont signé la convention de Paris limitant considérablement la responsabilité civile de l'exploitant en cas de catastrophe atomique. Sans cela jamais le « nucléaire civil » n'aurait vu le jour. Cette politique criminelle a connu des récidives, en 2003, avec l'allongement de la durée de vie des centrales de 30 à 40 ans et, sous les gouvernements Di Rupo et Michel, le prolongement à 50 ans des trois plus vieux réacteurs. Or :

Il n'existe pas de plan de protection en cas de catastrophe !

Toute la Belgique serait touchée, de même que les pays voisins, et le coût serait reporté sur le citoyen.

Une catastrophe nucléaire causerait la mort de dizaines de milliers de personnes, la maladie chez des centaines de milliers d'autres et compromettrait définitivement l'avenir de nos enfants.

Des millions de personnes devraient abandonner leur foyer pour toujours.

Que ferons-nous en cas de catastrophe nucléaire ?

Voulons-nous vivre en sécurité ?

Agissons dès maintenant !

Engagez-vous ! Adhérer à *Fin du nucléaire
www.findunucleaire.be — 04.277.06.61

* Adhésion via le site web ou un formulaire papier. Cotisation annuelle : 5 €.

Ne peut être jeté sur la voie publique sous peine de sanction - Éditeur responsable : Francis Leboutte, rue de la charrette 141, 4130 Tilff

STOP
Tihange & Doel

Réaction en chaîne...

TIHANGE

Le 25 juin 2017

Chaîne humaine de 90 km, de Tihange à Aachen

11maart-beweging - Wise - AA Aachen

Info : www.findunucleaire.be

Affichez-moi !